



## **24<sup>e</sup> marché d'à côté** **Dimanche 4 octobre 2020**

**Si vous êtes soucieux de ce que vous mangez,  
De ce que vous portez,  
les fringues comme les idées,  
Mais aussi de la vie de ceux que vous aimez,  
Vous nous retrouverez au Marché d'à côté !**

**C**ar nous sommes bien loin des supermarchés,  
Venez comme vous êtes avec vos spécificités  
On aime votre souci de la qualité  
Votre imagination sera appréciée

**D**ans un souci de sobriété,  
Nous tendons vers le zéro déchet  
Unissons nos efforts vers la simplicité !

**O**n peut encore choisir la vie, l'humanité,  
En venant exposer sur notre humble marché,  
Du vrai, du beau, du bon, le tout sans chinoiser !



## PRÉAMBULE !

Le dimanche 4 octobre 2020, à la salle polyvalente des Bouchoux, ayant accueilli le petit Azimut Festival, se déroulera le Marché d'à Côté.

Vous êtes artisan, voir artiste, producteur, qui plus est bio, venez donc nous aider à faire de ce dimanche une journée de fête.

## LES EXPOSANTS !

Installation : avec votre confirmation d'inscription, l'horaire d'installation vous sera précisé, plan disponible dans la salle. Le nombre de demandes étant sans cesse croissant, nous sommes amenés à opérer une très douloureuse sélection...

**A l'intérieur** : environ 20 emplacements nus seront délimités (2.50 x 3m)

**A l'extérieur** : si vous disposez du matériel adéquat (abri forain...) un aménagement du site nous permet d'installer une vingtaine de stands dans l'enceinte du festival, à côté de la salle polyvalente. Une place de choix car à l'entrée.

Le prix forfaitaire d'installation est de 30.00 €. Ouverture au public : 10h30 – 18h00

L'entrée est gratuite pour le public, buvette et animation musicale.

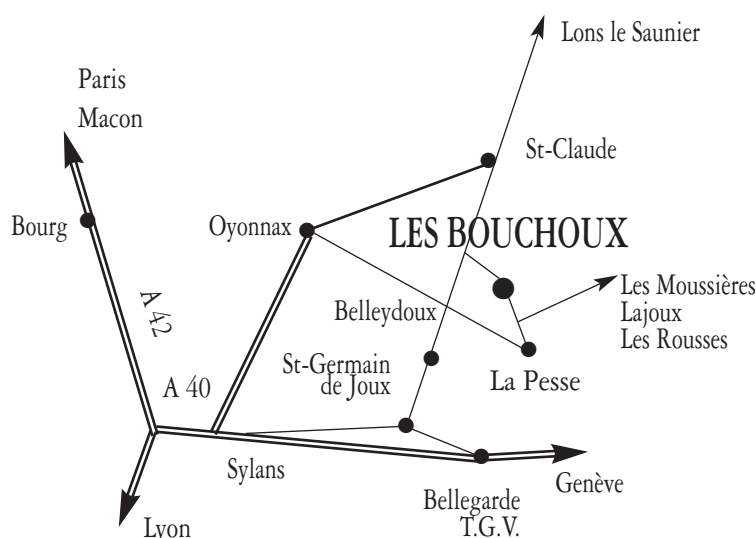
## FESTIVITÉS ET INFOS PRATIQUES !

Venez aux concerts du petit Azimut le samedi et exposez le dimanche.

**ATTENTION** : Si vous souhaitez venir exposer au « Marché d'à Côté », merci de nous retourner le coupon réponse ci-dessous **avant le 30 août 2020**, date de clôture des inscriptions (**les places sont limitées**), ainsi que votre règlement à l'adresse sur le bulletin d'inscription.

Notre Festival adhérent à une démarche écoresponsable, nous attirons ici votre attention sur l'obligation qui vous incombe :

- de trier les déchets que vous produirez avant leur dépôt dans les moloks en place ;
- de transporter en déchetterie vos emballages volumineux ;
- de réduire, au maximum, les emballages (les sacs plastiques sont interdits) que vous fournirez aux consommateurs.





## 24<sup>e</sup> marché d'à côté Bulletin d'inscription

Nom ou raison sociale : .....

Descriptif rapide de l'activité : .....

Produits mis en vente sur le marché : (soyez précis) .....

.....

.....

.....

**Je m'engage à ne pas exposer d'objets de revente,  
ou qui ne seraient pas de ma propre création.**

Emplacement standard :    Intérieur     Extérieur

Besoin d'électricité :            OUI             NON

Qualité : Agriculteur     Artisan     Producteur     Association

Autre  Précisez .....

Adresse postale : .....

.....

Téléphone : ..... E-mail : .....

Site web : .....

SIRET : .....

Numéro RC ou RM ou MSA : .....

***Pour les nouveaux exposants, il est indispensable de nous fournir des photos de vos créations ou un lien sur votre site internet, que nous puissions faire un choix éclairé...***

Je soussigné(e) (nom du responsable) : .....

- Atteste avoir pris connaissance du présent règlement et du guide de l'exposant
- Joins mon chèque de 30.00 € (à l'ordre de l'Union Sportive et culturelle de La Pesse)
- Joins une attestation de ma responsabilité civile ou professionnelle.

### **Venez avec vos prolongateurs et multiprises.**

*Cette année, suite à l'épidémie de Covid-19,  
nous avons quand même voulu programmer un petit festival  
et notre cher Marché d'à Côté !!!*

*Comme nous avons peu de ressources cette année,  
nous ne pouvons pas louer de châteaueu, la commune des Bouchoux  
nous accueil chaleureusement dans sa salle polyvalente.*

Signature (tampon) :

Pour tout renseignement, surtout n'hésitez pas à contacter Michelle,  
responsable de la commission du « Marché d'A Côté » :  
06 80 38 06 88 ou [Michelle.Plocki@orange.fr](mailto:Michelle.Plocki@orange.fr)

Afin de préserver l'esprit du Marché d'à Côté et d'éviter la concurrence, les organisateurs se réservent le droit de refuser une candidature (art. 02.03 et 02.04 du règlement ci-après)

**ADRESSE DE RETOUR** : Michelle Plocki - 5 Impasse des Gentianes - 39370 La Pesse

**Nous vous enverrons votre confirmation d'inscription par mail.**

